



DANS CE NUMÉRO

- P.2 Pour sauver nos emplois, amplifions la lutte !
- P.4 inquiétudes dans le secteur du transport de fonds
- P.5 Élections tpe du 22 mars au 6 avril : toute l'Unsa mobilisée
- P.8 création d'une antenne juridique en fédération

DES WEBINAIRES POUR RÉINVENTER L'INFORMATION SYNDICALE

P.3

ÉDITO

COVID, UN AN DÉJÀ !

Il y a un an, le 16 mars 2020, l'exécutif annonçait le confinement du pays afin de protéger la population du fléau qui porte le nom de COVID-19.

Cette mesure nous a fait basculer dans une **crise économique sans précédent** depuis les guerres mondiales.

Nul n'est en capacité aujourd'hui d'en mesurer les impacts économiques et sociaux, il faudra attendre la sortie du tunnel pour faire les comptes.

Depuis douze mois, les entreprises doivent composer avec cette pandémie. Suivant les secteurs d'activités, les difficultés sont plus ou moins grandes.

Les professionnels des métiers de service ou de la restauration payent d'ores et déjà un lourd tribut avec plus de 300 000 emplois supprimés.

Le monde du transport n'est guère épargné et, malgré tous les obstacles à surmonter, essaie de s'adapter et de faire face à cette crise exceptionnelle.

Les transports aériens et leurs bassins d'emplois poursuivent **une descente aux enfers inimaginable il y a encore quelques mois**, avec de nombreux plans de ruptures conventionnelles collectives, plans de départs volontaires allant même jusqu'à mettre en place des plans de sauvegarde de l'emploi.

Si le gouvernement, aujourd'hui, affiche son plan de vaccination à grande échelle, **force est de constater que la pénurie de vaccins et la montée en flèche des contaminations a**

encore une fois bousculé nos espoirs de sortie de crise avant l'été.

Un an, douze mois, l'isolement des salariés lié au télétravail, la peur de l'avenir, sont les principaux facteurs de risques psychosociaux et la préoccupation majeure de la Fédération.

L'annonce d'un futur confinement à l'identique de ce que nous avons connu au mois de mars 2020 ne tient qu'à un fil.

Chacun et chacune d'entre nous est déchiré-e par l'angoisse, la peur, la révolte et l'espoir.

La Fédération UNSa Transport continuera à soutenir et aider l'ensemble de ses syndicats, de ses sections et de ses adhérent-es, comme elle l'a fait depuis un an, jour après jour.

Mais, purée, **un an déjà**. Quel triste anniversaire !

Baptiste ARSALE





POUR SAUVER NOS EMPLOIS, AMPLIFIONS LA LUTTE !

Le 15 octobre 2020, nous étions plus de 2000 à manifester sur la plateforme pour nous opposer aux destructions d'emplois.

Nous avons interpellé les pouvoirs publics (préfète de Roissy, sous-préfet de Sarcelles) et nous leurs avons présentés nos revendications :

- Un plan de sécurisation de l'emploi, avec un accompagnement contrôlé de l'activité partielle payée à 100% pour les salarié.e.s. Aucun licenciement ne doit avoir lieu.
- Un dispositif de formation professionnelle massif pour faire monter en qualification toutes et tous.
- La mise en place d'un statut du travailleur.se aéroportuaire de Roissy qui protège et garantit les moyens de mener une vie décente.
- La naturalisation d'Air France et d'ADP et l'intégration des entreprises sous-traitantes chez les donneurs d'ordre.
- La filière sûreté doit être reconnue comme un service public.
- La réduction du temps de travail (le passage aux 35 heures a permis de créer au moins 350 000 emplois).
- La suppression du versement des dividendes aux actionnaires pour 2019 et 2020.
- L'organisation d'une table ronde portant sur l'avenir de la zone aéroportuaire de Roissy, à laquelle participeraient les organisations syndicales et patronales, les pouvoirs publics sous l'égide de la préfecture.

20 000 à 30 000 emplois risquent de disparaître !

Les pouvoirs publics doivent entendre nos revendications.

Les organisations syndicales appellent donc les salarié.e.s à participer à une nouvelle :

**"Marche pour l'emploi"
Jeudi 18 Mars 2021**

Rendez-vous à 11h porte 17 du terminal E

Soyons nombreuses et nombreux pour imposer d'autres choix.



DES WEBINAIRES POUR RÉINVENTER L'INFORMATION SYNDICALE

WEBINAIRES

À la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), comme partout, la réduction des interactions sociales n'est pas sans conséquence sur l'information syndicale des agents, qui se dégrade.

Dans un secteur stratégique comme le contrôle aérien, l'indisponibilité d'un centre de contrôle, pour cause de COVID, aurait des conséquences importantes pour les voyageurs, les marchandises ou les transferts sanitaires des malades en réanimation : des activités qui comptent sur la voie des airs et nécessitent que les services de la navigation aérienne soient pleinement opérationnels. Éviter cet événement redouté conduit donc pour se protéger à devoir réduire au maximum, plus qu'ailleurs, les échanges entre les gens. Le travail d'information des représentants syndicaux s'en retrouve donc compliqué par l'impossibilité d'aller à la rencontre des agents. **L'information syndicale en pâtit.**

Pourtant, le contexte de chute historique du trafic aérien est propice aux attaques contre les personnels. L'opportunisme éhonté, dont font d'ailleurs preuve certains managers, est bien réel. Il est impératif de maintenir les agents en alerte sur les grandes décisions qui sont prises dans ces périodes troubles. **Le devoir d'information qu'ont les représentants syndicaux est plus que jamais essentiel.**

L'UNSA-ICNA s'adapte à la situation, et **réinvente l'heure d'info syndicale** dans une version totalement adaptée au contexte sanitaire actuel : les Webinaires du Bureau National Contraction de web et séminaires, ces vidéoconférences interactives thématiques permettent aux adhérents d'avoir l'info la plus complète possible sur le contenu des réunions ou les projets de textes présentés par l'administration, et surtout toutes les réponses à leurs questions. **Quand la taille des tracts contraint à devoir aller à l'essentiel, prendre le temps d'aller dans le détail via la vidéo permet de mieux remplacer les échanges oraux aujourd'hui impossibles.**

Les sujets aujourd'hui ne manquent pas : réserves opérationnelles imposées, formation accélérée, conséquences sur la mobilité... Et les sujets de demain sont déjà connus : baisse des effectifs, attaques de l'Europe dans le nouveau paquet ciel unique... **Sur ces sujets fondamentaux pour notre avenir, et même si rien ne remplacera jamais le contact physique, les Webinaires de l'UNSA-ICNA préservent des liens essentiels entre les agents et leurs représentants.**

Christophe MERLIN UNSA-ICNA
unsa@icna.fr



INQUIÉTUDES DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT DE FONDS

Dans un secteur considéré comme essentiel, le chômage partiel et la montée du paiement sans contact pèsent énormément sur les résultats économiques et entraînent de fortes conséquences sociales.

L'année 2020 a engendré une baisse d'environ 20% du chiffres d'affaires des sociétés de transport de fonds. En cause : la crise sanitaire, ainsi que la décision en mai 2020 de relever le plafond du paiement sans contact de 30 à 50€.

Les Iers mois de l'année 2021 ne sont guère encourageants.

Selon l'observatoire GIE Cartes Bancaires (CB), le passage de 30 à 50€ a vu une augmentation de 44 % des paiements effectués. Pour rappel, 80 % des paiements par carte bancaire en France sont effectués pour des montants inférieurs à 50 €.

En conséquence les deux grandes entreprises de transport de fonds en France sont touchées pleinement par le chômage partiel depuis plus d'un an. La menace de plans sociaux qui plane sur ce secteur se traduirait par la suppression de 1200 postes salariés sur un secteur qui en comprend 9000.

Les représentants UNSa Transport de Fonds, dans un contexte extrêmement tendu et difficile ont pris leurs responsabilités en signant les accords APLD, afin d'éviter des PSE et des suppressions de postes.

Ces APLD courent sur une durée de deux ans.

Il a été également obtenu l'indemnisation du chômage partiel à la hauteur de 77 et 80 % du salaire brut pour certaines catégories de personnel.

Les représentants UNSa Transport de Fonds restent extrêmement vigilants sur l'avenir du secteur.

Gérald BERTREUX,
Secrétaire général UNSa Transport de Fonds





ÉLECTIONS TPE DU 22 MARS AU 6 AVRIL : TOUTE L'UNSA MOBILISÉE

C'est un enjeu très important pour notre représentativité !

Ces salarié·es de très petites structures de moins de 11 salarié·es (commerces, assistantes maternelles, associations, entreprises de proximité, cabinets médicaux...) ont besoin d'un syndicat qui leur propose des solutions concrètes.

Aux dernières élections, c'est l'UNSA qui a enregistré la plus forte progression (+ 69,9 %). Il faut frapper plus fort cette fois...

VOTEZ ET FAITES VOTER UNSA AUTOUR DE VOUS.

Pour plus de détails pour participer à la campagne : voir document joint



Séance de phoning pour la campagne des TPE



**ENSEMBLE, MARQUONS
L'ESSAI EN 2021 !**



JURIDIQUE

CRÉATION D'UNE ANTENNE JURIDIQUE EN FÉDÉRATION

Bonne nouvelle : dans le courant du mois de mai, une antenne juridique ouvrira en Fédération.

Elle disposera d'une ligne téléphonique dédiée et d'un mail spécifique.

Un service pour les adhérents qui permettra de gagner du temps et d'avoir un interlocuteur immédiatement.



**UNSA
Transport**



56, rue du Faubourg
Montmartre 75009 Paris

Métro Ligne 7 - Le Peletier

Métro Ligne 12 - Notre Dame de Lorette

Tél. : 01 42 82 09 13

E-mail. : transport@unsa.org

Site : www.unsa-transport.org

 [unsa.transport](https://www.facebook.com/unsa.transport)

 [FED.UNSA TRANSPORT@FedUnsa](https://twitter.com/FED.UNSA_TRANSPORT@FedUnsa)

UNSA Mag Transport N°3 - Avril 2021
Bimestriel

Directeur de la rédaction :
Baptiste ARSALE

 **AÉSIO
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

explicitite:
CRÉATEUR DE DIALOGUE